

Motion

Appel à suspension de toute coopération académique institutionnelle avec l'Iran

Nos deux collègues, Fariba Adelkhah, directrice de recherche à Sciences Po, et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, et tous deux membres du Centre de recherche internationale (CERI) de Sciences Po et du CNRS, sont détenus arbitrairement en Iran depuis le mois de juin 2019.

La section 40 soutient la campagne en faveur de leur libération, elle a voté une motion en ce sens le 22 octobre 2019. Elle constate que la situation de ces deux collègues s'aggrave de jour en jour, par leur maintien en détention, et cela en dépit de la grève de la faim entamée le 24 décembre dernier par Fariba Adelkhah.

Aussi, la section appuie les initiatives prises par le comité de soutien qui appelle à la libération de ces deux collègues. Elle interpelle la direction du CNRS, et lui demande de suspendre sans délai les liens académiques institutionnels noués entre les laboratoires rattachés à la section 40 et des partenaires de recherche iraniens. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens, compte tenu de la séquestration dont sont injustement victimes nos deux collègues.

Didier Demazière
Président de la section 40

Motion adoptée le 5 février 2020

17 votants : 15 oui, 2 abstention, 0 non

Destinataires :

- Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- François Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS
- Sandrine LEFRANC, directrice scientifique adjointe, sections 40 et 36, InSHS
- Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- Olivier COUTARD, président de la CPCN